

MON BAC GRIS =
30% DE BIODÉCHETS



ÇA DÉBORDE !

Je m'engage
dans le tri
des biodéchets



Le guide de la collecte séparée des BIODÉCHETS

avec le **sitom**
Sud Rhône

Je m'engage dans le tri des biodéchets

Mode d'emploi du contrôle d'accès

1

Je m'identifie en insérant mon badge dans le lecteur

2

J'ouvre la trappe

3

Je dépose le contenu du bioseau rempli de biodéchets

4

Je referme la trappe



Quelques conseils pratiques :

1

J'utilise uniquement le bioseau fourni par le SITOM

2

Je stocke mes biodéchets à l'abri de la chaleur et de l'humidité

3

Je vais déposer mes déchets au point d'apport volontaire pour biodéchets tous les 2 - 3 jours environ

Un doute, une question ?

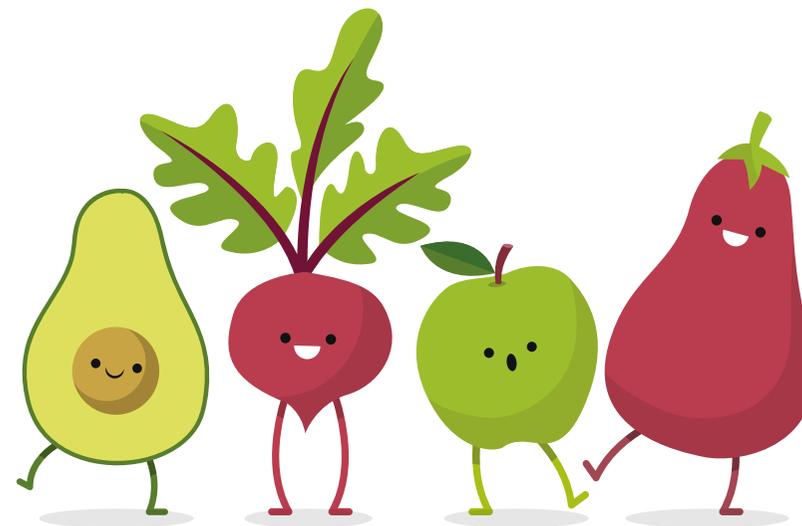
Contactez le



Par téléphone :
04 72 31 90 88

Par mail :
contact@sitom-sudrhone.com

Sur notre site internet :
www.sitom-sud-rhone.com



Je préserve ma **PLANÈTE**

Des biodéchets bien triés sont bien valorisés

LES DÉCHETS ACCEPTÉS

LES DÉCHETS INTERDITS



coquilles d'oeufs



épluchures de fruits et de légumes



Petit os en petite quantité



fleurs fanées



légumes abîmés



fruits abîmés



sachets de thé



filtre à café et marc de café



serviettes et mouchoirs en papier



arêtes de poisson



restes de repas



déchets verts



feuilles mortes



médicaments



couches



bouchons de liège



mégots de cigarettes



sacs aspirateur



lingettes

Huiles de vidange, moyens et gros os, litière, cendres, bois traités, emballages plastiques, verre, métal ou polystyrène, bois, soupes, etc...



Vos biodéchets seront collectés par une société locale spécialisée et valorisés dans le méthaniseur de Saint Symphorien sur Coise

